

Bagneux, le 15 décembre 2004

ministère
de l'Équipement
des Transports
de l'Aménagement
du territoire
du Tourisme
et de la Mer



service d'études
techniques
des routes
et autoroutes

Sétra

CHARTRE DE L'INNOVATION ROUTIERE

PROTOCOLE D'ACCORD

**COLGRILL M
COLAS**

CERTIFICAT

Je soussigné Jean-Claude PAUC, Directeur du Sétra, certifie que le procédé COLGRILL M de COLAS a été expérimenté dans le cadre de la charte de l'innovation routière.

Le procédé COLGRILL M est un complexe constitué d'une grille métallique noyée dans un enrobé coulé à froid, surmonté d'un béton bitumineux à module élevé.

Le bilan effectué à l'issue de la phase "chantiers de démonstration technique" s'avère particulièrement efficace par rapport à l'objectif "retardement de la remontée des fissures sous trafic poids lourds élevé".

Le Directeur du Sétra



Jean-Claude PAUC